



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 14 - INT - 230

Déposé le : 18.02.14

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois**.*

Titre de l'interpellation

Détention carcérale, des intentions aux chiffres factuels

Texte déposé

Suite au récent rapport de la Commission permanente des visiteurs du Grand Conseil et au débat qui s'ensuivit, où d'aucuns prétendent que l'Etat en fait trop alors que d'autres sont convaincus qu'il n'en fait pas assez en faveur de la population carcérale de notre canton, il est utile de poser les faits de manière précise.

Au-delà des bonnes intentions des uns et des idées restrictives des autres, des querelles partisans et des convictions de chacun et des cas particuliers récemment relatées par les médias, il est nécessaire de pouvoir disposer d'informations objectives permettant de dresser un bilan détaché de tout élément émotionnel.

Les exagérations de quelques cas particuliers récemment relayés par les médias, qui peuvent certes choquer le citoyen lambda, ne doivent en aucun cas porter préjudice ni aux principaux intéressés, ni aux nombreux professionnels qui s'engagent quotidiennement en faveur de la population carcérale.

Dès lors, je souhaite savoir concrètement quel est, en termes de coûts, l'importance de l'effort consenti par l'Etat de Vaud en faveur des détenus du canton et quelles en sont les composantes principales.

Plus que le coût de la seule journée carcérale, c'est le coût complet de l'ensemble du système carcéral et de toutes les activités qui lui sont directement ou indirectement liées, qui doit être analysé.

Je prie dès lors le Conseil d'Etat de renseigner le Grand Conseil sur les questions suivantes :

- 1) Quel montant global, tous types de coûts confondus (non exhaustivement: locaux, agents pénitentiaires, assistants sociaux, mesures de réinsertion, frais médicaux, assistance juridique, services administratifs, etc...), l'Etat de Vaud a-t-il consacré à la population carcérale au cours des cinq dernières années ? Quelles en sont les composantes essentielles ? Dispose-t-on de comparaisons inter-cantonaux y relatives ?
- 2) Peut-on observer des différences significatives suivant les régimes de détention ou les établissements ?
—

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur : Gérard Mojon

Signature :

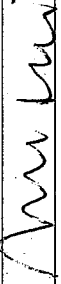
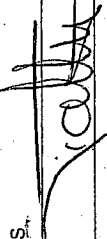
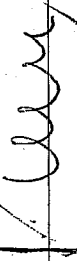
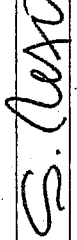
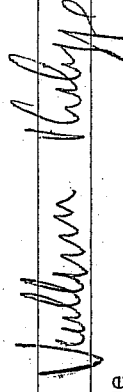
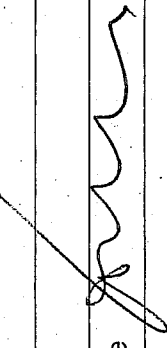
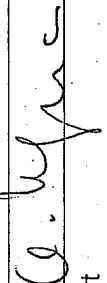
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Liste des députés signataires – état au 21 janvier 2014

Aellen Catherine	Chapalay Albert	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chappuis Laurent	Ehrwein Nihan Céline
Apothéloz Stéphanie	Cherbuin Amélie	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Christine	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Baillif Laurent	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Bally Alexis	Christin Dominique-Ella	Gander Hugues
Bendahan Samuel	Collet Michel	Genton Jean-Marc
Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe	Germain Philippe
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Glauser Alice
Blanc Mathieu	Creteigny Gérard	Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe	Greteigny Laurence	Golaz Olivier
Bonny Dominique-Richard	Crottaz Brigitte	Grandjean Pierre
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial	Grobéty Philippe
Bory Marc-André	Debluè François	Guignard Pierre
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques
Brélaz Daniel	Desmeules Michel	Haury Jacques-André
Brélaz François	Despot Fabienne	Hurni Véronique
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Induni Valérie
Buffat Michaël	Divorne Didier	Jaquet-Berger Christiane
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel	Jaquier Rémy
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe	Jobin Philippe
Calpini Christa	Dupontet Aline	Jungclaus Delarze Suzanne
Capt Gloria	Durussel José	Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 21 janvier 2014

Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Rydlo Alexandre
Kunze Christian	Oran Marc	Schaller Graziella
Labouchère Catherine	Papilloud Anne	Schobinger Bastien
Lachat Patricia	Payot François 	Schwaar Valérie
Luisier Christelle	Pernoud Pierre-André	Schwab Claude
Mahaim Raphaël	Perrin Jacques	Sonnay Eric 
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Sordet Jean-Marc
Manzini Pascale	Pillonel Cédric	Surer Jean-Marie 
Marion Axel	Podio Sylvie	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas	Probst Delphine	Tosato Oscar
Matter Claude 	Randin Philippe	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rapaz Pierre-Yves	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel 	Ravenel Yves	Tschopp Jean
Meldem Martine	Renaud Michel	Uffer Filip
Melly Serge	Rey-Marion Aliette	Venizelos Vassilis
Meyer Roxanne 	Rezso Stéphane 	Voiblet Claude-Alain
Miéville Laurent	Richard Claire	Volet Pierre
Miéville Michel	Riesen Werner	Vuarnoz Annick
Modoux Philippe	Rochat Nicolas	Vuillemin Philippe 
Mojon Gérard	Romano Myriam	Weber-Jobé Monique
Montangero Stéphane	Roulet Catherine	Wehrli Laurent
Mossi Michele	Roulet-Grin Pierrette 	Wüthrich Andreas
Neirynck Jacques	Rubattel Denis	Wyssa Claudine 
Neyroud Maurice 	Ruch Daniel 	Yersin Jean-Robert
Nicolet Jacques	Ruiz Rebecca	Züger Eric